



Eolien - Concertation

VS énergies nouvelles signataire de la « Charte des collectivités et des professionnels en faveur d'un développement de projets éoliens territoriaux et concertés »

Nîmes, le 16 mai 2023

VS énergies nouvelles, producteur indépendant d'électricité à partir d'énergies renouvelables, annonce avoir signé ce jour la « Charte des collectivités et des professionnels en faveur d'un développement de projets éoliens territoriaux et concertés » portée par France Energie Eolienne et l'AMORCE.

Développer des projets éoliens territoriaux et concertés

Le contexte énergétique actuel et l'incontournable transition énergétique rendent le développement des énergies renouvelables dans les territoires plus que jamais nécessaire. Ces projets doivent se faire dans l'acceptabilité, et les territoires doivent impérativement se les approprier afin que ces derniers contribuent à une transition durable mais aussi et surtout au développement des territoires.

Portée par France Energie Eolienne et l'AMORCE, la « Charte des collectivités et des professionnels en faveur d'un développement de projets éoliens territoriaux et concertés » a pour objectif d'associer les collectivités locales aux projets éoliens le plus en amont possible afin de prendre en compte les contraintes et les souhaits de la collectivité et de la population et de garantir que les informations et les outils ont été donnés aux élus afin qu'ils puissent accompagner le projet éolien jusqu'à sa mise en œuvre et pendant son exploitation.

Producteur indépendant d'électricité à partir d'énergies renouvelables et particulièrement soucieux de développer des projets en toute concertation avec les parties prenantes, VS énergies nouvelles a souhaité rejoindre cette initiative et signer cette nouvelle charte.

Contact Presse

Nadège Chapelin

Tel. 06 52 50 33 58
n.chapelin@nc-2.com

VS Energies Nouvelles
Siège social

27, Quai de la Fontaine
30900 Nîmes

Tel. 04.66.21.78.43

www.vsb-energies.fr



La concertation dans l'ADN...

En effet, VSB énergies nouvelles a depuis toujours porté une attention particulière à la concertation en déployant de nombreuses méthodes en phase de développement : échanges avec les propriétaires fonciers avec accord du Maire en amont, communications régulières tout au long du projet à travers des permanences, envoi de lettres d'information et parutions dans les bulletins municipaux, distribution de livrets ou organisation de visites.

Plus encore VSB énergie nouvelles se positionne comme un partenaire à part entière des collectivités et des résidents pour élaborer des projets de territoires pour les territoires. C'est pourquoi VSB entend également, dès que cela est possible, dépasser la concertation pour aller vers la co-construction des projets via ses co-développements, partenariats et financements participatifs avec les collectivités et les résidents pour permettre à tous de s'approprier pleinement les projets et de devenir les acteurs de la transformation de leur territoire.

« Il était plus que naturel pour VSB de signer cette charte qui répond à 100% à notre vision et nos actions » explique Maël Lagarde DG/Gérant de VSB énergies nouvelles. *« Chez VSB nous agissons pour un avenir énergétique, durable, responsable et accessible à tous. Notre engagement se retrouve dans les nombreuses méthodes que nous déployons tout au long du développement de nos projets. Nous veillons à ce qu'il y ait une véritable volonté de concerter à tous les niveaux et à chaque étape du projet. Cette démarche nous l'avons intégrée depuis toujours, elle est une de nos marques de fabrique et nous la revendiquons. »*

En savoir plus sur la charte AMORCE : <https://fee.asso.fr/wp-content/uploads/2022/11/Charte-amorce-2022.pdf>

A propos de VSB énergies nouvelles

Installée à Nîmes et filiale du Groupe VSB, VSB énergies nouvelles s'affiche depuis plus de 20 ans comme un des acteurs majeurs du secteur de l'énergie renouvelable en France. Reconnue pour son savoir-faire et la qualité de ses projets, VSB énergies nouvelles couvre l'intégralité de la chaîne de valeur : du développement à la valorisation et la production d'énergies renouvelables en passant par le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance, et la gestion administrative.

Forte de plus de 140 collaborateurs répartis sur 6 agences couvrant tout le territoire, VSB énergies nouvelles a réalisé un chiffre d'affaires de 16 millions d'euros en 2022 et gère pour plus de 800 MW d'actifs éoliens et solaires produisant l'équivalent de la consommation de plus de 900 000 habitants.